

Nos lecteurs remarqueront, peut-être, l'absence de faits divers dans nos deux premiers numéros. Nous avons décidé de ne pas remplir nos colonnes de broussailles inutiles, de ne pas y laisser pousser trop abondamment ces longues herbes qui laissent dans l'ombre les plus belles fleurs et les meilleurs fruits.

Il est vraiment des lecteurs trop exigeants, il faudrait pour leur faire plaisir remplir notre journal de bras, de jambes et de têtes cassés, il faudrait les faire marcher dans le sang jusqu'à la cheville du pied, dresser des échafauds toutes les semaines, leur raconter des histoires impossibles de revenants, leur annoncer de temps en temps qu'un bandit a assassiné l'un de nos collaborateurs et qu'après l'avoir tué il l'a mangé, ou plutôt qu'il l'a dévoré vivant.

Il en est d'autres qui ne peuvent pardonner à leur journal d'avoir oublié de leur annoncer la découverte d'un nouveau *bitters*, la dernière partie de billard de Joseph ou de Cyrille Dion, le nombre de dindes ou d'oies apportées au marché, enfin la dernière bataille de coqs, le calembourg le plus bête.

D'autres voudraient voir à côté des décès et des naissances, la quantité de péchés commis pendant la semaine, les noms de ceux à qui leurs confesseurs ont refusé l'absolution, les raisons détaillées de ce refus, le tableau de tous les ménages qui se chamaillent, les amours en fleur et les mariages en perspective.

Que faire au milieu de tous ces goûts divers ? Les servir à tour de rôle ? Changer de mets chaque semaine ? C'est ce que nous ferons dorénavant.

Les tribunaux nous fourniront une mine précieuse que nous exploiterons au grand déplaisir des voleurs, des brigands et quelquefois des juges et des avocats, tous gens féconds en paroles, mais stériles en actes, qui prêchent bien, mais qui pratiquent peu, suivant la mode de ce pays.

Il est temps que la vérité et la franchise prouvent qu'elles ne sont pas disparues de cette terre. Ce sera instructif et amusant parfois.

Il n'y a pas un pays où il y ait autant de masques ; je ne suis pas surpris que les marchands de bric à brac fassent tant d'argent, que les masquerades aient tant de succès.

Inutile de dire que nos remarques au sujet des lecteurs exigeants ne s'appliquent pas à nos abonnés : c'est clair.

L. O. D.

Le Correspondant du *Globe* donne sur les habitants de la Rivière Rouge et sur les métis français, en particulier, des renseignements intéressants et impartiaux. Il reconnaît à ces descendants de nos compatriotes établis sur ce territoire une intelligence vive, des mœurs honnêtes et paisibles. Il dit que la chasse et la pêche ont pour eux plus d'attrait que l'agriculture, qu'ils sont hospitaliers, d'un caractère enjoué et agréable. Leurs femmes sont honnêtes, fidèles et remarquables, en grand nombre, par leur beauté et leur intelligence. Leurs maisons sont des modèles de propreté, et plus on les voit plus on apprend à les apprécier et à les aimer. Ils sont braves et religieux—theurs églises, leurs collèges et leurs couvents feraient honneur aux pays les plus civilisés. Malheureusement les étrangers se rendent dans cette contrée sous la fausse impression que ces métis sont des êtres indignes de considération, dénués de sentiments élevés. Cette erreur est une source de malheurs.

Les métis anglais sont plus industriels, plus fortunés et sont spécialement livrés à l'agriculture, mais ils ne sont pas aussi vifs de caractère et d'intelligence. Moins aventureux que les métis français ils ne cherchent qu'à s'établir avantagement et à acquérir de la fortune.

Les colons de la Rivière Rouge, les français surtout, sont vexés de l'opinion désavantageuse qu'on a d'eux en Canada. Ils prétendent avoir autant d'intelligence que les canadiens et être aussi capables de se gouverner eux-mêmes. Ils ont les défauts et les qualités de leur origine dont on retrouve l'impression dans leurs facultés morales et intellectuelles.

LE MARCHÉ BONSECOURS.

Notre gravure représente le Marché Bonsecours, la veille de Noël. Tout le monde connaît ce marché si remarquable par son étendue, la beauté de son architecture et par les scènes qu'il présente à certains jours. Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de faire la description intéressante d'une de ces scènes toujours si fécondes en faits divers. Quelle variété de costumes, de langage, de figures, et de produits ! Quelle animation dans cette foule d'acheteurs et de vendeurs allant et venant, se bousculant et s'interpellant de mille et mille manières ! Quelle source de récréation pour le flâneur, d'inspiration pour l'artiste et de réflexion pour le philosophe ! Il faut voir l'habitant si calme et si franc ordinairement, aux prises avec la *revenduse* qui l'étourdit, la torture, pour mieux l'attraper, il faut le voir lutter contre l'artillerie formidable de tout ces lazzi, ces apostrophes tombant sur lui dru comme grêle, lorsqu'il ne veut pas rabattre un sou sur sa marchandise.

Il faut voir toutes ces ménagères, ces respectables pères de famille, avocats, médecins, marchands, juges même allant, le panier sous le bras préparer le festin de Noël ou du premier jour de l'an.

Mais inutile de chercher à peindre ce tableau en quelques lignes.

Nous livrons la gravure à l'imagination et à l'expérience de nos lecteurs.

Nous regrettons de ne pouvoir insérer dans ce numéro une charmante chronique de M. B. Sulte qui veut bien consentir à être l'un de nos collaborateurs. Cette chronique nous est arrivée au moment où nous mettions notre journal sous Presse.

Ceux qui par hasard ne recevraient qu'un seul numéro de notre journal, soit le premier ou le deuxième, devront nous le renvoyer le plus tôt possible, s'ils ne veulent pas s'abonner.

On peut voir au bas de notre huitième page les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

GALERIE CONTEMPORAINE.

Nos lecteurs liront avec plaisir l'esquisse biographique du célèbre avocat français Lachaud. La part qu'il a prise dans plusieurs des causes célèbres que nous devons publier, le rôle qu'il a joué dans le procès Tropmann, donnent de l'appropriété à cette esquisse.

MAITRE LACHAUD.

Maitre Lachaud est aujourd'hui un homme de cinquante et un ans.

Né dans le département de la Corrèze, c'est là qu'il devait faire ses premières armes au barreau de Tulle.

La veille, il était encore inconnu ; il vit son nom le lendemain occuper la place d'honneur dans tous les journaux, Me Lachaud, en effet, fut chargé de plaider pour Mme Lafarge, dont le procès passionnait le monde entier.

Il y fit preuve d'une fougue inspirée par une conviction que les années n'ont pu ébranler.

Aujourd'hui encore, parlez à Me Lachaud de Mme Lafarge, et il vous répondra en toute sincérité :

— Une martyre !

Une fois lancée à grande vitesse, la réputation de Me Lachaud ne devait plus s'arrêter.

Il vient à Paris, où il épouse Mlle Ancelot, la fille de l'académicien alors directeur du Vaudeville, dont il n'hésita pas à sauver la situation difficile en sacrifiant sa propre fortune.

Quelques années plus tard, il était, comme il l'est encore, l'oracle de la cour d'assises.

Il faudrait trois colonnes pour énumérer les causes célèbres dans lesquelles a figuré l'infatigable défenseur.

Courant sans cesse d'un bout de la France à l'autre, vivant pour ainsi dire en wagon, le lundi au nord, le mardi au midi, appelé souvent même à l'étranger, Me Lachaud a porté la parole dans l'affaire Marcellange ; dans l'affaire Bocarmé, qui fit à la nicotine une célébrité inattendue ; dans l'affaire Carpentier, le caissier du chemin de fer du Nord ; dans l'affaire du lieutenant de Mercy, accusé d'avoir assassiné, sous prétexte de duel, un de ses compagnons d'armes ; dans l'affaire d'Angelina Lemoine, cette jeune fille qui brûla son enfant, de complicité avec sa mère ; dans l'affaire Lapommerais ; dans l'affaire de Mme Frigard, la meurtrière de la forêt de Fontainebleau.

J'en passe, et des meilleures... ou des pires.

J'ai dit quelle activité dévorante nécessitait une carrière aussi remplie.

Cette activité-là, chez Me Lachaud, atteint les limites de l'invraisemblable. A une heure du matin il travaille encore ; à sept heures, il est debout, recevant les clients avant de partir pour le Palais.

S'il se met en route, vous le verrez dans la gare même, sur la table de la salle d'attente, feuilleter ses dossiers, prendre des notes au crayon, échafauder les principales lignes de la plaidoirie qu'il achèvera de composer au bruit de la locomotive.

Comme vous le comprendrez facilement, une santé de fer est indispensable pour suffire à pareille tâche.

Cette santé, Me Lachaud la possède dans tout son épanouissement.

Regardez-le s'avancer dans la salle des Pas Perdus, la toque légèrement inclinée sur l'oreille. C'est le bon vivant, aux larges épaules, à la physionomie souriante et matoise à la fois.

Les traits sont ronds, le teint animé, l'œil ou plutôt un des yeux a une incertitude de regard qui contribue à donner à la physionomie une expression toute particulière.

Il marche ainsi, donnant et recevant des poignées de main à droite et à gauche, ses paperasses dans une sangle. Il échange un mot avec celui-ci, une plaisanterie avec celui-là.

Mais soudain il a regardé sa montre. Il est l'heure ; à la besogne.

Et un maître Lachaud tout nouveau entre en scène.

Assis à sa barre, l'éminent avocat ne perd pas un mot de tous les débats.

Par instants (c'est une attitude qui lui est familière), il tire son mouchoir de sa poche, le tamponne, le place sur le sommet de ses deux mains réunies, et, appuyant la tête sur ce coussin improvisé, semble dormir.

Ne vous y trompez pas.

C'est une pose qui lui sert tout simplement à dissimuler les impressions que lui causent les dépositions des témoins.

Mais que l'un d'eux laisse tomber une phrase qui peut ou nuire ou servir à la défense, vous le verrez se redresser, cligner de l'œil, prendre une note ou poser une question.

Me Lachaud est encore plus curieux à observer quand il parle.

A mesure qu'il s'échauffe, il quitte la barre, s'avance jusqu'au milieu de la salle, étend les bras, comme s'il voulait saisir chacun des jurés corps à corps, persifle, s'attendrit, s'emporte, assène des coups de poing sur le pupitre, prend le ciel à témoin, a des larmes et des rugissements dans la voix.

Il y avait dans Me Lachaud l'étoffe d'un Talma.

Je l'ai vu, de mes yeux vu, plaçant pour un fils qui avait tué son père, qui battait sa mère, faire pleurer les deux gardarmes entre lesquels était placé l'accusé.

Après un pareil triomphe, il faut tirer l'échelle.

Rentré chez lui, Me Lachaud n'en a pas fini avec le travail.

De nouveaux clients l'attendent dans son grand salon de la rue Bonaparte, et il faut recommencer les consultations.

Ce salon est à lui seul une curiosité de Paris.

De toutes parts des objets d'art offerts en témoignage de reconnaissance par la famille de ceux qu'il a sauvés.

Ce bronze, cette jardinière, ces potiches rappellent des procès célèbres où son éloquence a remporté la victoire.

Sur le salon s'ouvre la porte de son cabinet, un vrai confessionnal.

Ah ! si ces murs-là voulaient parler ! Ah ! si Me Lachaud écrivait ses mémoires !

Quand vous entrez dans le cabinet de l'avocat coiffé de sa calotte de velours, il a toujours soin de tourner le dos au jour et de vous placer en pleine lumière pour étudier votre physionomie pendant que vous lui racontez votre cas.

Quel défilé curieux et attristant !

Tantôt une mère en larmes que le fils vient de déshonorer, tantôt une épouse craintive que menace un mari jaloux, tantôt...

Toutes les misères et toutes les douleurs sociales en un mot, se donnent là rendez-vous.

Ce qui n'empêche pas Me Lachaud d'être dans le monde un charmant causeur et un convive du meilleur appétit.

Ayant toujours cinquante souvenirs plus étranges les uns que les autres à vous conter sans jamais, bien entendu, sortir de la discrétion professionnelle, dégustant les plats avec la sérénité d'un estomac qui s'ignore et d'un homme qui, depuis quarante ans, n'a pas été malade, Me Lachaud est évidemment un des êtres les plus complètement heureux que je connaisse.

Tel est le défenseur réclamé par Tropmann. Le gaillard a bon goût, à moins qu'il n'ait tout simplement connu le mot de la fin attribué au boucher Avinain :

— Français, n'avouez jamais et prenez Lachaud.

Comment se tirer d'une tâche aussi écrasante ?

Me Lachaud a, dit-on, déclaré qu'il ne plaiderait pas l'abolition de la peine de mort.

Quoi alors ?

Entrera-t-il dans le système adopté par l'accusé, ce n'est pas croyable ? Invoquera-t-il une monomanie sanguinaire, relevant de la médecine et non du bourreau ?

C'est le secret de l'avenir : il ne nous appartient pas même de chercher à en soulever les voiles.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le mois de décembre va enregistrer une date mémorable de plus dans ces fastes de l'éloquence judiciaire, où figurent déjà les noms des Dupin, des Marie, des Senart, des Chaix-d'Est-Ange, des Crémieux, des Berryer, des Jules Favre....

THOMAS GRIMM.

LE DISTRAIT.

Chaque mot qu'il prononce, est une maladresse.

BOILEAU.

Je compte au nombre de mes bons amis, un vieux garçon, encore frais, lesté, pimpant, et dont quelques mèches de cheveux, légèrement argentées, se rabattant artistement sur les tempes, indiquent qu'il a su mettre en pratique cette fameuse règle de l'arithmétique "*j'en prends un qui vaut dix*."

Doué des plus belles qualités du cœur, charitable, compatissant, capable de se jeter au feu pour sauver son voisin, au besoin de l'allumer même et de se mettre pompier pour avoir la douce satisfaction de voler au secours de sa voisine, esprit vif et enjoué, vert-galant en son époque, propriétaire d'une figure et d'un physique, qui dans son temps, en terme de commerce, s'escomptait à première vue, favorisé des charmes de la fortune, dont il a toujours su faire une sage, judicieuse et intelligente distribution, il semble né pour être heureux, et un peu pour en rendre une autre heureuse.

Personne au monde ne peut avoir un meilleur cœur, un meilleur naturel, que le sien.

J'ai vu le tourmenter par des calembourgs atroces, des jeux de mots épouvantables, sur le profit immense que devait lui rapporter sa chevelure, dans le cas où elle deviendrait *perruque*, lui conseiller d'aller remplacer Proyencher, et manger à sa place du *Pembina*, l'assurant que les Métis et les Sauvages du Nord-Ouest renonceraient à sa vue, à une guerre, où son cuir chevelu ne pourrait tout au plus leur servir que de *blague à tabac*, lui chanter ces fameux vers où la rime dépasse la malice :

" Je me propose aujourd'hui

" De me mettre à l'ouvrage

" Et de vous faire le récit

" De tous ces vieux visages."

Tous ces vieux garçons,

Tous ces vieux rogatons

Qui sentent la punaise,

Tous ces vieux tisons,

Tous ces vieux charbons

Qui ne font plus de braise,

et toujours avant, comme après ces strophes à éreinter Pégase, un rire franc et sonore accueillait nos importunités et nos railleries.

Avec un bagage aussi imposant de brillantes qualités, il semble que mon ami devrait être, aux yeux de tous, le type incarné du bonheur ici-bas, que rien ne saurait lui faire obstacle, que ses désirs sont des ordres, ses souhaits des réalités ; et pourtant il est encore seul pour marcher dans le rude chemin de la vie.

Vous m'en demandez la cause, eh bien, quoiqu'il m'en coûte, je vais vous la donner : c'est qu'il est possesseur d'un défaut (et qui n'en a pas), mais d'un défaut insupportable, exécrable, qui le fait considérer ici comme un écervelé, là pour un fou, ailleurs pour un mauvais farceur et partout pour un être impossible.

Il est, oui, il l'est, souverainement.....distract.

Que de bourdes il a lancées, de maladresses il a faites, et passez-moi le mot, de bêtises il a dites.

Sa bourse en a souffert quelquefois, ses sentiments en ont été souvent blessés, et son cœur en a toujours gémi.

Il s'est fait des ennemis sans le vouloir, il a perdu ses amis sans le savoir, et s'il n'eût pas eu la tête aussi bien organisée, il y a déjà plusieurs années qu'il habiterait Beauport.

Au retour de chaque nouvelle année, quand il additionne toutes ses bévues, quand il récapitule toutes ses maladresses, il jure qu'on ne l'y prendra plus, et dit un adieu éternel aux visites.

Promesses vaines, serments inutiles ; tous les ans il recommence ses pérégrinations avec autant de succès que les années précédentes.

L'autre jour, il m'est arrivé tout essouffé à huit heures du matin, une botte dans un pied et un soulier de chevreuil dans l'autre, dans le but, me dit-il, de me faire les souhaits d'usage en pareille circonstance.

Suite à la page 14.